

**BREVES**

**[OS1-OS2] Une délégation qui s'inscrit dans les dynamiques nationales**

Les forces de la délégation régionale s'impliquent aussi... au plan national. A peine renouvelé, le Comité régional a ainsi proposé la candidature de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes au conseil d'administration national et désigné Jean-Claude Flanet, 1<sup>er</sup> vice-président, et Marie-Catherine Time, membre du bureau, comme représentants. Parmi ses motivations : favoriser les échanges entre élus des délégations régionales, ouvrir davantage France Assos Santé aux problématiques des droits dans le champ médico-social, encourager la recherche de financements en région...

En tant que président et 1<sup>er</sup> vice-président, François Blanchardon et Jean-Claude Flanet ont pour leur part participé à un groupe de travail sur l'évolution de la clé qui préside à la répartition de la subvention nationale entre les délégations. Membres du bureau, Christiane Gachet et Marie-Catherine Time sont quant à elles des membres historiques de groupes de travail nationaux (respectivement sur les produits de santé et sur le numérique en santé). De son côté, impliqué dans le déploiement du partenariat patient en Auvergne-Rhône-Alpes, Jan-Marc Charrel, président de France Rein, est venu témoigner de l'expérience de son établissement de Haute-Savoie lors de la journée nationale du 15 mai intitulée « Représenter les usagers, c'est bon pour la santé ! ».

Enfin, les salariés de l'équipe régionale ne sont pas en reste : implication de Bertrand Vagnon dans la création de « l'observatoire de la santé par les usagers » en enregistrant sur son portail les études réalisées par les groupes de travail régionaux ; engagement de Magalie Aveline dans la mobilisation inter-régionale sur la Journée européenne de vos droits en santé (JEDS) ; participation de Clara Rousseau au groupe de travail national sur les « usagers partenaires »...



*Intervention de Jan-Marc Charrel (au centre) lors de la Journée nationale du 15 mai 2025, Paris*



*Journée nationale du 15 mai 2025, Paris. De gauche à droite : Sophie Gallavardin, Clara Rousseau, Régis Bourgeat, Mathilde Dissoubay (derrière, chargée d'animation du réseau associatif), Magalie Aveline, Sylvain Fernandez-Curiel (coordinateur national), Laura Dupuy, Sophie Calmettes (Responsable animation du réseau et coordination du plaidoyer), Bertrand Vagnon.*

**[OS1] L'agrément en santé : étape incontournable vers la représentation des usagers**

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé a créé un dispositif d'agrément pour les associations qui souhaitent s'investir pour représenter les intérêts des usagers du système de santé.

La commission nationale d'agrément (CNA) est chargée d'examiner les demandes d'agrément des associations. Le but de ce dispositif est de donner un cadre légal et réglementaire à la représentativité des associations désirant œuvrer dans la représentation des usagers du système de santé. Ainsi, seules les associations agréées peuvent proposer des bénévoles pour représenter les usagers dans les diverses instances hospitalières ou de santé publique prévoyant leur participation.

**Agrément des associations en santé**

L'agrément peut être demandé au **niveau national ou régional**, il est conditionné au respect de l'ensemble des critères suivants :

- 1 L'activité effective et publique de l'association en vue de la défense des droits des personnes malades et des usagers du système de santé pendant **une durée minimale de 3 années** précédant la demande d'agrément. Ces actions doivent concerner la **promotion des droits** des personnes malades et des usagers du système de santé, la **prévention, l'aide et le soutien**.
- 2 Les **actions de formation et d'information** que l'association conduit. Elles sont examinées au regard de leur nature, de leur nombre, de leur fréquence et des moyens qui y sont consacrés.
- 3 La **représentativité** : nombre d'adhérents, de cotisants par rapport au public et au territoire concernés par les actions de l'association.
- 4 L'**indépendance et la transparence de gestion**, au sein des statuts, des financements et des conditions d'organisation des associations.

La délégation Auvergne Rhône-Alpes accompagne chaque année de nouvelles associations qui souhaitent déposer leur dossier de demande d'agrément régional. Que ce soit dans le cadre d'un dossier de renouvellement ou bien pour une première demande d'agrément, la délégation se tient à la disposition des associations pour les aider dans la structuration du dossier, la composition des pièces et la fourniture des justificatifs demandés. Dans ce cadre, 4 associations ont bénéficié des conseils de l'union régionale en 2025. Une autre a obtenu son agrément régional et adhéré au

collectif.

**[OS3] #notreresseauadulalent : quelques exemples des réussites du réseau auverhonalpins sur 2025, focus « santé mentale »**

2025 avait pour grande cause nationale la santé mentale. Plusieurs initiatives ont vu le jour sur notre région. En quelques lignes, retour sur deux d'entre elles. En octobre, l'UNAFAM a organisé une « Psyparade » au cœur de Lyon pour déstigmatiser les maladies mentales. Conviviale et colorée, l'objectif de cette parade était de proposer un moment festif pour contribuer à faire connaître la maladie psychique sans nourrir les préjugés. Plus tôt dans l'année, l'association « Oxygem », groupe d'entraide mutuelle (GEM) basée sur le Nord Isère, a reçu le prix du jury pour son escape game « Mission réalité » lors des Ateliers du rétablissement en santé mentale Auvergne-Rhône-Alpes organisés par Santé mentale France et la Fondation de France ». [« Mission réalité »](https://www.youtube.com/watch?v=vliPq5U1Kc0) (<https://www.youtube.com/watch?v=vliPq5U1Kc0>) propose aux joueurs une série d'énigmes à résoudre pour renforcer la confiance en soi, développer ses compétences psychosociales et soutenir l'auto-détermination. Oxygem confirme, si besoin était, son dynamisme et sa force d'innovation sur le thème du rétablissement !

*Photo pour Psyparade : A1\_OS3\_talentreseau\_psyparade\_lyon*

*Photo pour Oxygem : A1\_OS3\_talentreseau\_oxygem*

### **[OS3] La commission du réseau : moteur de la dynamique régionale inter-associative**

La commission du réseau régionale est avant tout un temps fort de rencontre et de partage entre associations membres de la délégation. Elle favorise l'interconnaissance, permet d'échanger expériences et initiatives, et ouvre un espace collectif pour réfléchir ensemble aux enjeux de santé et faire émerger de nouvelles actions. C'est aussi un rendez-vous privilégié pour s'informer sur les actualités régionales et nationales, approfondir des thématiques de santé publique et nourrir la réflexion associative, notamment en matière de plaidoyer.

Le 10 avril 2025, en marge de l'assemblée régionale, une commission du réseau consacrée au renouvellement des mandats en Commission des usagers (CDU) a réuni une trentaine de bénévoles et responsables associatifs autour de l'engagement en tant que représentant des usagers (RU). Jeux de rôle, échanges d'expériences et construction d'arguments communs ont favorisé une réflexion concrète sur la mobilisation associative. Cette journée a ainsi contribué à renforcer la dynamique régionale portée par France Assos Santé pour préparer le renouvellement des RU et accompagner l'engagement de nouveaux bénévoles.

Lors d'une 2<sup>e</sup> édition, le 14 octobre 2025 à Lyon, une quarantaine d'invités et de bénévoles issus de 22 associations se sont retrouvés autour du thème du partenariat en santé. Témoignages associatifs, interventions d'acteurs engagés et ateliers collaboratifs ont permis d'explorer concrètement les différentes formes d'engagement au service des usagers. Une journée dynamique, inspirante et tournée vers l'action, illustrant pleinement la vitalité du réseau associatif régional.

## ZOOM

### [OS 1 ;2 ;3] **DEPLOIEMENT DE LA COMMUNICATION : LA NEWSLETTER EVOLUE, L'ACTIVITE EN LIGNE SE CONFIRME**

En 2025, la délégation a poursuivi ses actions de communication à destination du grand public et de son réseau via différents canaux.

La communication sur les réseaux sociaux continue de progresser. Sur l'année, le nombre d'abonnés LinkedIn est passé de 620 à 1011 (+ 63%) alors que près de 100 post ont été publiés sur le réseau. Sur la page Facebook, la progression est là, mais moindre avec 658 abonnés contre 608 fin 2024 (+ 8%). Dix-huit actualités ont été relayées sur la page internet de la délégation qui a compté 11 953 visites sur l'année, pour 24 256 pages vues.

Les numéros du magazine Santé en 3D ont connu un beau succès sur l'année puisque l'on comptabilise 1433 nouveaux téléchargements (tous numéros confondus). Un flyer de présentation sur la revue a par ailleurs été créé cette année afin de promouvoir le support (*mettre le visuel du magazine n°5 et le QR Code qui renvoie vers la page consacrée à Santé en 3D*).

Enfin, 3 flashes info ont été transmis par e-mail auprès du réseau : un flash sur la clôture de l'appel à candidature en commission des usagers, un autre pour inviter le réseau à rejoindre la délégation sur les réseaux sociaux et le dernier pour proposer un retour sur la commission du réseau du 14 octobre.

### **L'INFOMAIL : INFORMER, VALORISER, CONNECTER**

L'Infomail constitue un outil central de communication pour la délégation dans l'animation de son réseau associatif. Diffusée régulièrement, cette newsletter permet de partager les actualités du collectif, de valoriser les actions de ses associations membres et de maintenir un lien permanent entre bénévoles, partenaires et instances. Son format clair et accessible, enrichi de visuels et d'informations pratiques, reste particulièrement apprécié des lecteurs.

Au cours de l'année, une réflexion collective a été menée afin de faire évoluer l'Infomail tout en conservant ses points forts. Les évolutions souhaitées : renforcer son attractivité et son dynamisme en développant davantage l'usage de photos et supports visuels, proposer un agenda inter-associatif pour mieux mettre en lumière la richesse des initiatives locales, instaurer une rubrique qui permette de valoriser les associations membres et leurs bénévoles. Depuis septembre 2025, chaque édition met désormais en avant une association, une action inspirante ou un témoignage, contribuant ainsi à mieux faire connaître l'engagement du réseau.

Enfin, de nouveaux éléments de communication visent à encourager la diffusion de la newsletter, avec une phrase d'accroche identifiable et une invitation explicite au partage. Ces évolutions permettent à l'Infomail de rester un support fédérateur, informatif et vivant, au service de la visibilité et du développement du réseau.

Chiffres clés :

- 10 newsletters sorties en 2025
- 52% de taux d'ouverture

### **[OS1 ; OS2] Renouveau et installation des instances régionales : les associations investissent leur Union.**

Le 10 avril, près d'une soixantaine d'associations d'usagers de la santé se sont réunies à Lyon pour l'Assemblée régionale de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes. A cette occasion, elles ont renouvelé leur comité régional. Marque du dynamisme du mouvement dans la région, le nombre d'élu(e)s est passé de 19 à 24. Six nouvelles associations ont ainsi fait leur entrée dans l'instance et 13 élus titulaires le sont pour la première fois.

Autre fait marquant : le nombre de candidats au bureau était supérieur au nombre de mandats à pourvoir (10, pour 9 sièges). [François Blanchardon](#) (AFA Crohn Rch) et Jean-Claude Flanet (JALMALV Rhône), ont été élus à l'unanimité, respectivement à la présidence et 1<sup>ère</sup> vice-présidence, et 4 « nouveaux » ont fait leur entrée au Bureau : Stéphane Rémy (Familles de France), [Nadjette Guidoum](#) (UFC Que choisir), Edgar Clary (Association française des diabétiques de l'Isère, AFD 38) et Brigitte de Dinechin (Fédération des associations familiales catholiques de l'Isère, FAFC 38).

Cinq mois plus tard, les 17 et 18 septembre, les élus titulaires ont été conviés à un séminaire d'installation de la mandature. Les objectifs de ces deux journées de travail : permettre aux "nouveaux" de se familiariser avec France Assos Santé et son environnement régional, comprendre leur rôle et les missions de leur instance et... faire équipe ! Une cohésion nécessaire pour façonner et faire entendre la voix des usagers dans la région, alors que la construction d'avis à l'attention d'acteurs publics (et privés) ressort parmi les principales prérogatives des élus régionaux.

Au menu de ces deux journées : des temps d'information en plénière (pour connaître et se situer au sein de France Assos Santé, se repérer dans l'écosystème régional, s'approprier le plan stratégique de l'Union ...) ; des ateliers en petits groupes (pour faire connaissance, travailler sur les missions des élus, identifier les ressources dont ils ont besoin) ; des séquences de travail, notamment pour se familiariser avec le plaidoyer ou reconstituer ce qui fera l'actualité de la délégation sur les trois années de mandat. A noter également : la participation (à distance) de Gérard Raymond, président national de France Assos Santé, à l'ouverture du séminaire, et celle de Sylvain Fernandez-Curiel, coordinateur national, pour présenter le réseau national.

Sous le soleil de Sainte Foy-lès-Lyon, dans le domaine St Joseph, les convictions, le goût du collectif et la volonté de peser dans le débat de façon constructive ont été les maîtres mots des 18 élus présents. C'est - bien ! - parti pour trois années de mobilisation...



*Légende : les élus du Comité régional de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, 10 avril 2025, Lyon.*



*Légende : les élus titulaires du Comité régional de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpesprésents, les 17 et 18 septembre 2025, à Sainte-Foy-lès-Lyon.*



*De gauche à droite : Elisabeth Recorbet (FNAR), Andrée Leprêtre (UNAPEI ARA), Edgar Clary (AFD 38), Aziz Aberkane (France Rein 69) et Marie-Catherine Time (APF France handicap)*



*Christiane Gachet (France Parkinson)*

**BREVES****[OS1] La Journée européenne de vos droits en santé s'inscrit dans la campagne « Soigne tes droits » pour renforcer la promotion des droits en santé**

Organisée depuis 2011 sur la région, la Journée européenne de vos droits en santé (JEDS) s'est inscrite en 2025 dans la campagne nationale « Soigne tes droits » lancée par le siège de France Assos Santé. Cette année encore, les structures auverhonalpines - sanitaires et médico-sociales - ont répondu présentes avec la participation de 183 établissements. La dynamique sur les groupements hospitaliers de territoire (GHT) se confirme, avec deux nouvelles initiatives, sur la Haute-Loire et sur le Rhône.

Les chiffres clés de l'édition 2025 :

- 183 structures engagées
- 164 commandes de support traitées par la délégation
- 6 nouveaux supports créés
- 2 réunions d'échanges pour 71 participants
- 9 déplacements pour l'équipe

**[OS1] Take Care passe la barre des 20 000 téléchargements !**

Seul serious game consacré à la promotion des droits en santé auprès des jeunes de 16 à 25 ans, Take Care continue d'être utilisé pour enregistrer 1182 téléchargements sur l'année 2025. Sa notation se maintient à 4.4 sur l'Appstore et 4.5 sur le Playstore. Au total, depuis son lancement en mai 2018, l'application comptabilise 20 675 téléchargements !

**[OS1] L'exposition itinérante poursuit sa route**

L'année 2025 a connu les mêmes problématiques logistiques qu'en 2024 quant à l'envoi de l'exposition itinérante, ce qui a freiné ses déplacements sur la région. Pour autant, 7 événements l'ont accueillie, notamment dans le cadre de la Journée européenne de vos droits en santé. Les 12 panneaux, ludiques et pédagogiques, restent des supports appréciés pour appuyer les actions de promotion des droits en santé.

**[OS3] Formation : une année pour se former à l'engagement patient**

En 2025, le comité de pilotage de l'Ambition 2 a souhaité mettre l'accent sur l'engagement patient. Aussi, deux sessions « RU et patients partenaires : agir ensemble » ont été organisées pour mettre en lien ces deux facettes de l'engagement. Par ailleurs, la délégation a programmé la formation « Pratiquer l'éducation thérapeutique du patient » de 40h qui a affiché complet rapidement.

Chiffre clés :

29 sessions réalisées sur 35 programmées / 250 stagiaires / En moyenne 8.6 stagiaires par session

**Programme de formation 2025 :**

Formation	Lieu	Première séance
RU, en avant !	Lyon	27/01/2025 28/01/2025

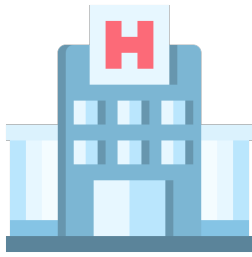
## Ambition 2

<b>RU et patients partenaires : agir ensemble</b>	Clermont-Ferrand	11/02/2025
<b>Analyser les plaintes et réclamations</b>	Visio	13/02/2025
<b>RU en Commission des usagers (CDU)</b>	Visio	18/03/2025
<b>Défendre les droits des usagers en fin de vie</b>	Lyon	20/03/2025
<b>RU en Conseil Territorial de Santé (CTS)</b>	Lyon	25/03/2025
<b>Recueillir l'expression des usagers</b>	Lyon	27/03/2025
<b>Défendre et promouvoir l'accès aux soins</b>	Visio	03/04/2025
<b>Recueillir l'expression des usagers</b>	Chambéry	08/04/2025
<b>RU, en avant !</b>	Visio	12/05/2025 13/05/2025
<b>Défendre les droits des usagers en fin de vie</b>	Visio	07/10/2025
<b>Devenir RU pourquoi pas moi ?</b>	Valence	23/06/2025
<b>Participer à un projet des usagers</b>	Visio	24/06/2025
<b>Devenir RU pourquoi pas moi ?</b>	Lyon	03/07/2025
<b>Pratiquer l'éducation thérapeutique du patient</b>	Lyon	04/09/2025 05/09/2025 18/09/2025 19/09/2025 16/10/2025 17/10/2025
<b>Devenir RU pourquoi pas moi ?</b>	Visio	11/09/2025
<b>RU et patients partenaires : agir ensemble</b>	Lyon	17/09/2025
<b>RU en Conseil Territorial de Santé (CTS)</b>	Visio	07/10/2025

<b>Les rôles du RU dans la médiation en établissement de santé</b>	Saint Etienne	09/10/2025
<b>Participer à un projet des usagers</b>	Lyon	04/11/2025
<b>Devenir président de commission des usagers</b>	Visio	24/11/2025
<b>Améliorer les parcours de santé des usagers</b>	Visio	25/11/2025
<b>RU, en avant !</b>	Chambéry	01/12/2025 02/12/2025
<b>Défendre les droits des usagers dans le secteur sanitaire et médico-social</b>	Visio	04/12/2025
<b>RU, en avant !</b>	Saint Etienne	08/12/2025 09/12/2025
<b>Comprendre les enjeux de la E-santé</b>	Visio	19/02/2025
<b>Représenter les usagers dans les territoires de proximité</b>	Visio	19/03/2025
<b>Préparer ma première CDU</b>	Visio	03/12/2025
<b>Se faire connaitre en tant que RU</b>	Visio	10/12/2025

Du côté des groupes d'échange de pratique (GEP) l'engouement ralentit alors que ces rencontres restent plébiscitées lorsque le réseau est sollicité par enquête. Sur les 12 GEP programmés (4 en présence et 8 en visio) 8 ont été maintenus pour 61 participations. Si les rencontres en présence trouvent leur public et ont pu être maintenues, ce sont les visios qui se fragilisent. Une promotion particulière de ces groupes d'échanges sera étudiée.

**[OS3] Animer le réseau des représentants des usagers en Auvergne-Rhône-Alpes : les rencontres, le socle de l'interconnaissance**



**Les représentants des usagers en établissement de santé**

- 305 commissions des usagers
- 605 représentants des usagers
- 65% des mandats pourvus (au 31/12/2025)
- 12 RU-nion organisées sur les 12 départements
- 118 personnes présentes



**Les représentants des usagers en instance de santé publique**

- 6 instances suivies et animées par la délégation (CRSA / CTS / CPAM / CODAMUPS-TS / CCI / CS ARS)
- 190 mandats occupés par des RU
- 1 RU-nion spécifique RU en CTS organisée en avril
- 1 Rencontre régionale RU en CPAM en juin

**[OS 1] Les droits en santé ? Les jeunes aussi veulent s'informer !**

La région Auvergne-Rhône-Alpes continue de soutenir France assos santé Auvergne-Rhône-Alpes pour promouvoir les droits en santé auprès des jeunes de 16 à 25 ans : c'est l'action « Tes droits, ta voix... tout compte ! ».

Qu'ils soient lycéens, étudiants en carrières sanitaires et sociales, dans des dispositifs d'insertion ou engagés pour la prévention par les pairs : tous se sentent concernés. Les chargées de mission de la délégation interviennent auprès de ces publics, parfois accompagnées de représentants des usagers pour mieux informer et faire connaître les droits des usagers du système de santé.

L'utilisation de vignettes humoristiques et de quizz interactifs permet de libérer la parole et de faire passer des messages. Les espaces de dialogue créés incitent ainsi à poser des questions sur la « vraie vie » : le droit à l'information et le droit au consentement sont particulièrement plébiscités par les jeunes.

Cette action s'articule aussi avec la démarche de plaidoyer portée par le groupe de travail « Santé des jeunes ». Ainsi, en 2025, les jeunes sensibilisés ont été invités à participer à l'enquête pilotée par le groupe de travail sur le thème de l'alimentation.

A titre d'illustration, retrouvez les interventions menées auprès des jeunes faisant de la prévention par les pairs dans [cet article du magazine Santé en 3D](https://bit.ly/santeen3d-6b) (<https://bit.ly/santeen3d-6b>).

**Les chiffres clés de 2025**

### **416 jeunes sensibilisés :**

135 lycéens

181 étudiants en formation supérieures de carrières sanitaires et sociales

48 étudiants

37 jeunes engagés dans la prévention par les pairs

15 jeunes en insertion

### **16 ateliers et 2 stands**

**13 structures mobilisées** (dont 3 nouvelles par rapport à 2024)

**6 départements concernés** (Ain, Ardèche, Cantal, Drôme, Loire, Rhône)

**30 structures prospectées**

### **Image**

*Image 1 : A2\_OS1\_jeunes TDTCTV Edouard et Mandy.jpg"*

Légende : Edouard et Mandy, volontaires à Unis-cité de Valence

*Image 2 : A2\_OS1\_jeunes TDTCTV Mathieu Meryem Clément Reyen Zoé.jpg*

Légende : Mathieu Meryem Clément Reyen Zoé, Etudiants Relais Santé Lyon 1

### **[OS1] Faire vivre l'engagement au cœur du réseau des personnes qualifiées en Auvergne Rhône-Alpes**

En 2025, l'animation du réseau régional des personnes qualifiées – dont le rôle est d'informer les résidents sur leurs droits pour les faire valoir au sein de leur établissement - s'est poursuivie dans le cadre du projet « Faire vivre les droits des personnes accompagnées ».

Avec le soutien de l'agence régionale de santé (ARS), deux groupes d'échange et d'analyse de pratiques ont été proposés en visioconférence, rassemblant 19 participants (sur les 48 que compte la région) issus de 8 départements différents. En juin, ce sont 4 personnes qualifiées qui ont participé à une formation intitulée « Être personne qualifiée en Auvergne-Rhône-Alpes ».

Par ailleurs, l'animation du groupe dédié aux personnes qualifiées, présent sur la plateforme Talkspirit, s'est poursuivie. Fin 2025, 15 personnes qualifiées y étaient inscrites. Au total, 22 publications ont été partagées au cours de l'année, prenant différentes formes : sondages, actualités réglementaires et législatives, partages de ressources, invitations...

Enfin, un questionnaire permettant d'évaluer l'impact du courrier co-signé par l'ARS et la délégation a été adressé aux personnes qualifiées en juin 2025, six mois après sa diffusion. Ce courrier informait les établissements sociaux et médico-sociaux de la région d'une nouvelle disposition permettant aux personnes qualifiées de demander à participer à une réunion de leur conseil de la vie sociale (CVS). Les 15 répondants ont permis de recenser 30 sollicitations : 13 émanant d'établissements et 17 formulées par des personnes qualifiées. Ces sollicitations ont donné lieu à 15 participations à des CVS. Le questionnaire a également mis en lumière les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de cet exercice. Autant de points qui pourront continuer à être travaillés pour faciliter encore le recours à ce dispositif par les personnes accompagnées et leurs proches.

## ZOOM

**Le partenariat en santé : fil rouge de l'année 2025 !**

En Auvergne Rhône-Alpes, l'année 2025 s'est inscrite dès son démarrage dans la suite du « 4<sup>ème</sup> colloque international sur le partenariat de soin avec les patients » qui s'était tenu en septembre 2024 et avait ouvert de nouvelles perspectives et dynamiques dans la région.

Différents temps forts ont rythmé le partenariat en santé dans la région tout au long de l'année 2025 :

- 11 février et 17 septembre : deux sessions de formation « RU et patient partenaire : agir ensemble » ont permis de former près d'une quinzaine de représentants des usagers.
- 10 et 11 avril, 2 décembre : la création d'une formation sur la pair-aidance coanimée avec le CEPPRAAL (le service régional d'appui – SRA – de la région) a permis de former 5 binômes professionnels-patients partenaires. Créée à la demande du centre hospitalier Alpes-Léman (CHAL), cette session est la première étape vers une formation à l'échelle régionale à destination des bénévoles patients partenaires et des professionnels de santé en établissement.
- 14 octobre : une commission du réseau sur le thème du « Partenariat en santé » a rassemblé plus de 40 participants et mobilisé 22 mouvements associatifs du réseau régional. Cette journée leur a permis, selon leur profil, de partager leur expérience ou de découvrir le champ du partenariat en santé et s'acculturer à ces nouvelles formes d'engagement. La délégation a commencé par la présentation des travaux de son groupe de travail « Voies et voix plurielles de la démocratie en santé » puis des démarches portées par le siège de France Assos Santé et d'autres délégations régionales. Ensuite, dix membres du réseau ont témoigné de leurs engagements respectifs et de la manière dont leur association se saisit du partenariat en santé. L'après-midi a repris avec 3 interventions éclairantes d'acteurs de la région lyonnaise. Enfin, la journée s'est conclue avec un travail en ateliers qui invitait les participants à renouveler leur engagement associatif par le partenariat en santé afin de les amener à réfléchir sur les projets possibles.
- 12 novembre : la participation de la délégation, au ministère de la Santé, à la remise de la « contribution au débat sur la reconnaissance et la valorisation du partenariat de santé » issue des travaux menés en Auvergne-Rhône-Alpes au terme du 4<sup>ème</sup> colloque international sur le partenariat de soin avec les patients. La remise de cette contribution aux représentants de la direction générale de l'offre de soins (DGOS) et de la Haute autorité de santé s'est faite en présence de Gérard Raymond, président de France Assos Santé.
- 11 décembre : la relance du groupe de travail national « usager partenaire » pour clôturer l'année, dans lequel la délégation prend pleinement sa place avec la participation de Jan-Marc Charrel, France Rein, et Clara Rousseau, chargée de mission.

*Légende images*

- 12 novembre, ministère de la santé, Paris, de gauche à droite : Philippe Michel (Hospices civils de Lyon, HCL), Clara Rousseau & Régis Bourgeat (France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes), Gwenaëlle Thual et Stéphanie Geyer (HCL), Gérard Raymond (président national).



3 photos suivantes : Commission du réseau sur le partenariat en santé, à Lyon, le 14 octobre 2025.



[OS1]

**« La commission des usagers, nouveau départ : défis et opportunités »**

**Deux jours pour poser les bases des « Essentiels de la CDU »**

En 2025, la délégation Auvergne-Rhône-Alpes de France Assos Santé a organisé deux journées d'échanges « Acteurs de santé », le 12 juin à Lyon et le 17 juin à Clermont-Ferrand. Financées par l'agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, celles-ci ont réuni près de 100 personnes, représentants des usagers (RU, 70%) et professionnels de santé en charge de la relation avec les usagers (30%).

Positionnées au lancement de l'appel à candidatures pour le renouvellement des mandats de RU en commission des usagers (CDU), elles ont servi de point d'appui pour préparer l'installation des commissions à venir tout en se voulant la suite des journées organisées deux ans plus tôt, au début de la mandature.

En 2023, en effet, les participants avaient élaboré un référentiel « Ma commission des usagers est un outil d'amélioration de la qualité si... » reprenant plusieurs items classés en 5 catégories ([le référentiel est à retrouver sur notre page internet https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2025/04/18/la-commissions-des-usagers-nouveau-depart-defis-et-opportunites/](https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2025/04/18/la-commissions-des-usagers-nouveau-depart-defis-et-opportunites/)). L'objectif de cette édition 2025 était de tirer de ce référentiel un kit d'installation pratique à destination des prochaines CDU.

Les journées ont débuté par des temps d'information avec une présentation par l'ARS de l'appel à candidatures pour les mandats de RU en CDU puis un retour sur le référentiel de 2023, avec les témoignages de RU et de PCRU (personne en charge des relations avec les usagers) ayant décliné des actions préconisées sur les deux années écoulées. Elles se sont poursuivies par des temps de travail en sous-groupes : tenue d'ateliers sur le planning d'installation des CDU et la montée en puissance des actions visant à en faire un véritable outil d'amélioration de la qualité. Objectif : élaborer une première version de fiches actions pratiques associées aux items du référentiel. Un temps plus ludique de théâtre forum a également permis d'évoquer le projet des usagers et la certification.

Avec un taux de 89% de satisfaction, les journées ont de nouveau été plébiscitées par les acteurs de santé. Rendez-vous est pris pour les prochaines, en 2027 et, d'ici là, les acteurs pourront se retrouver à travers des webinaires organisés pour maintenir la dynamique de la journée.

**Renouvellement des mandats de RU en CDU : une mobilisation à tous les niveaux**

Comme (presque) partout en France, 2025 a été l'année du renouvellement des mandats des représentants des usagers (RU) dans les établissements de santé d'Auvergne-Rhône-Alpes. Une étape importante car ces mandats étant les plus importants en volume (plus de 1200 sur la région !), ils sont vus comme le « socle » de la démocratie en santé. Pour répondre à cet enjeu, la délégation Auvergne-Rhône-Alpes s'est fortement mobilisée en menant deux actions fortes :

- Un travail en partenariat avec l'agence régionale de santé (ARS) qui désigne les RU. Enjeux : relire et tester le formulaire de candidature mais aussi prévoir l'intervention de l'ARS lors d'événements rassemblant associations, bénévoles et

parfois responsables qualité et directions des établissements de santé pour préparer les échéances avec tous les acteurs concernés.

- La création d'un kit de promotion de la représentation des usagers à destination des 130 associations adhérentes de la délégation. Sous l'impulsion du comité de pilotage de l'Ambition 2 du plan stratégique, plusieurs supports ont été créés et proposés aux associations afin qu'elles puissent relayer la fonction de RU et l'appel à candidatures pour les mandats en CDU : flyer, vidéo, présentation clé en main sont autant d'outils qui ont été ainsi proposés.

Ces actions ont amené un nombre record de candidatures : 887 ont été reçues sur la région à la fermeture du formulaire, le 15 septembre. Cela a conduit l'ARS à de nombreux choix sur des établissements ayant eu plus de candidats que de mandats disponibles. Le taux de couverture des mandats de RU en CDU au 1<sup>er</sup> décembre 2025 est de 65%, avec la perspective de pouvoir positionner les bénévoles n'ayant pas eu leur « premier choix » sur des mandats restants à pourvoir.

Chiffres clés :

- 305 CDU
- 65% de mandats pourvus au 1<sup>er</sup> décembre
- 170 nouveaux RU
- 75 mouvements associatifs engagés dans la région



Légende photo :

Journées d'échanges RU / PCRU, le 12 juin, à Lyon. Ouverture par, de gauche à droite : Magalie Aveline (FAS ARA), Gwenola Bonnet et Philippe Guibert (Direction justice inspection usagers de l'ARS, en charge du renouvellement des mandats en CDU), Clara Rousseau (FAS ARA).

## BREVES

**[OS3] Une délégation de plus en plus ancrée – et sollicitée - dans l'écosystème sanitaire de la région.**

En 2025, **40 interventions extérieures** ont été assurées par les élus de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes pour porter la voix des usagers : dans les médias, les colloques professionnels, les groupes de travail externes, les universités...



Par rapport à 2024, **les interventions auprès des professionnels sont en forte hausse**, notamment grâce au partenariat stratégique avec l'Institut de formation et de recherche des organisations sanitaires et sociales (IFROSS) et le Centre de recherche en droit et management des services (CRDMS), tous deux rattachés à l'Université Lyon III Jean Moulin.

*Photo : Intervention de Brigitte de Dinechin, élue du bureau régional, au colloque ARAMOS Université Lyon III, novembre 2025.*



*Photo : Participation François Blanchardon, Journée régionale de la Fédération hospitalière de France (FHF), octobre 2025*

Par ailleurs les élus bénévoles siègent de façon pérenne dans **une vingtaine** de structures de santé publique (au-delà des instances régies par le code de santé publique qui rend obligatoire la représentation des usagers).



Photo : Signature par FAS ARA du Contrat Local de Santé de la Ville de Clermont-Ferrand en novembre 2025 dont nous intégrons la gouvernance (Christine Perret pour FAS et Laurent Charles pour UNAFAM)

Autant d'espaces et d'occasions de porter la voix des usagers sur des sujets prioritaires : les inégalités sociales et territoriales de santé, la prévention, la participation des

usagers, la santé des personnes en situation de précarité, la crise des urgences, le nécessaire lien entre les établissements hospitaliers et les structures de 1er recours, le décroisement des parcours entre le sanitaire et le médico-social, le partenariat patient...



Enquête sur le refus de soin discriminatoire de travail « expression directe des personnes en situation de précarité » : article publié dans *Le Progrès*, 18 avril 2025

### [OS3] Des personnes concernées membres de l'IRRIS en Auvergne-Rhône-Alpes : une reconnaissance de l'importance de la parole directe des usagers !

Rassemblant acteurs publics et de terrain, l'Instance de gouvernance stratégique régionale de réduction des inégalités de santé (IRRIS) impulse des actions innovantes pour un accès équitable aux soins et à la prévention dans la région. L'instance est née de l'instruction ministérielle du 4 janvier 2021, avec pour ambition de mettre en œuvre une gouvernance stratégique à l'échelle régionale associant l'ensemble des acteurs (usagers, élus, associations, experts, institutions...).

Présidée par Cécile Courrèges, directrice générale de l'agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, elle est préparée en lien étroit avec Paul Barruel, commissaire régional à la lutte contre la pauvreté. A l'invitation de l'ARS, France Assos Santé et des membres du groupe « expression directe des personnes en situation de précarité » en sont membres depuis janvier 2025. Lors de la rencontre de septembre, ils ont pu présenter leur vision de la participation des usagers et du nécessaire renforcement de leur pouvoir d'agir.



*Photo : réunion de relance de l'instance en janvier 2025 présidée par la DG ARS et le Commissaire régional à la lutte contre la pauvreté (Préfecture de Région)*

### **[OS1 ; OS2] Santé des jeunes et des personnes en situation de précarité : il y a urgence à agir !**

Deux enquêtes régionales coordonnées par France Assos Santé dans le cadre de groupes de travail régionaux – soutenus par l'agence régionale de santé (ARS) - ont recueilli la parole de plus de 400 personnes concernées : personnes en situation de précarité et jeunes de 16-25 ans. Elles ont débouché sur des recommandations concrètes sur les refus de soins discriminatoires envers les plus précaires et la promotion du bien-être et de la santé mentale des jeunes.

Dans la première, à laquelle ont répondu 250 personnes en situation de précarité, 40% des répondants déclarent avoir vécu un refus de soins discriminatoire ces dernières années dans la région. 90% d'entre elles n'ont pas saisi les voies de recours existantes. L'enquête a été initiée par le groupe « expression directe », composé de personnes concernées et d'associations œuvrant dans le champ de la précarité : Fondation Armée du Salut, CRPA, Foyer Vers l'Avenir Riorges, Comité Dbase, Petits Frères des Pauvres, Fédération Acteurs de la Solidarité, PASS, Médecins du Monde, PoPS).

Dans l'enquête, les répondants pointent des impacts très concrets sur leur santé : allongement et rupture du parcours de soins, aggravation de l'état de santé et renoncement aux soins. Pour France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, qui pilote le groupe de travail, « cela confirme la sous-estimation de ce phénomène et la nécessité de faire évoluer les voies de recours ».

Dans ses recommandations présentées le 16 avril à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), le groupe de travail a appelé notamment l'ARS

Auvergne-Rhône-Alpes, l'Assurance maladie à lancer en 2026 une enquête régionale pour mieux documenter le sujet et poser des pistes de travail.

**UNE DÉMARCHÉ** → pour donner **VRAIMENT** la parole aux personnes concernées  
**DE PARTICIPATION DIRECTE**

**DES RENCONTRES**  
**4x** par an  
 à LYON avec des personnes de toute la région

**C'EST QUOI CE GROUPE DE TRAVAIL?**  
 un espace d'échanges et de réflexions pour  
 ÉCLAIRER les politiques publiques & FAIRE ENTENDRE la voix des usagers  
 OBJECTIF : la santé des personnes en situation de précarité

**DES PARTICIPANTES**  
 30 PERSONNES  
 → 10 personnes vivant ayant vécu une situation de précarité  
 → des associations ou établissements de l'action sociale et sanitaire

**4 ÉTAPES en GT pour établir des RECOMMANDATIONS**  
 1 IDENTIFICATION DES SUJETS & REFORMULATION DE LA PROBLÉMATIQUE  
 2 RELEVÉ DE LA PRIORITÉ DES PERSONNES CONCERNÉES par exemple via un QUESTIONNAIRE  
 3 ANALYSE QUANTITATIVE et QUALITATIVE des infos recueillies  
 4 PRODUCTION DES RECOMMANDATIONS

Méthode de recueil de la parole  
 162 représentativité

pilote par Auvergne-Rhône-Alpes - France Assos Santé - ARS

**8 PROPOSITIONS D' ACTIONS** pour l'ARS  
 MÉTHODE de recueil de la parole  
 162 représentativité

**1 DÉSTIGMATISER la santé MENTALE**  
 \* aider d'influenceurs

**2 PROPOSER des séances de prévention à la SOUFFRANCE psy**  
 \* améliorer la connaissance  
 \* libérer la parole

**3 DÉVELOPPER les lieux d'ÉCOUTE**  
 \* aller vers les jeunes  
 \* lieux interdits

**4 SOUTENIR le déploiement des Premiers Secours en SANTÉ MENTALE**  
 \* financer pour former encore davantage de jeunes

Méthode de recueil de la parole  
 162 représentativité

THÈME DE L'ANNÉE 2021 LA PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES

SAFÉ PLACE

**4 PROPOSITIONS D' ACTIONS** pour l'ARS  
 MÉTHODE de recueil de la parole  
 185 représentativité

**1 LANCER une étude régionale sur les REFUS DE SOINS**  
 (communicationnelle)  
 \* avoir des données probantes sur un phénomène peu étudié  
 \* pour engager des mesures visant à réduire les refus de soins

**POUR QUE L'ACTION SOIT UTILE et IMPACTANTE**

**CONCEPTION**  
 INCLUSION des personnes concernées et du monde associatif du département (calendrier des charges, sélection des offres, briefing...)  
 INTÉGRATION des questions qualitatives et quantitatives (emploi des neuro-psychologues)

**DIFFUSION**  
 CAMPAGNE DE COMMUNICATION ambitieuse (notamment les pays de la zone)  
 PARTAGE de l'étude dans toute la région (notamment en milieu rural)

**AMBITION**  
 EVALUATION des refus de soins "dignes" et des soins "dégradés"  
 PRODUCTION de recommandations à la suite des résultats

une prescription préalable aux maisons de soins

THÈME DE L'ANNÉE 2021 LES REFUS DE SOINS DISCRIMINATOIRES

Région ARA

En matière de santé mentale des jeunes, il y a également urgence à agir. **162 jeunes** de la région ont répondu à l'enquête sur la promotion du bien être en santé mentale proposée par le groupe de travail « Santé des jeunes » également piloté par France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

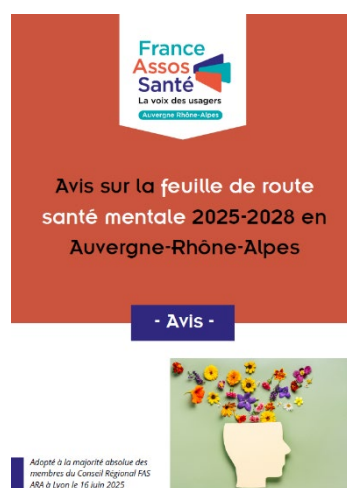
La déstigmatisation de la santé mentale, tout comme le soutien au déploiement des premiers secours en santé mentale pour les jeunes sont autant d'actions à fort impact, accessibles et réalistes au niveau régional qu'ont sollicitées les jeunes eux-mêmes.

## ZOOM

**[OS2 ; OS3] L'« avis » des usagers pour éclairer la politique régionale de santé mentale**

*Retour sur l'avis rendu en juin par France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes sur la feuille de route régionale Santé mentale, pour 2025-2028.*

Déclarée « Grande cause nationale 2025 », la santé mentale fait désormais l'objet d'une feuille de route régionale dédiée, à l'issue d'un travail de concertation auprès des acteurs concourant à cette politique. A l'invitation de l'ARS, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a remis en juin un avis qui capitalise notamment les travaux des deux groupes de travail régionaux que la délégation anime sur la santé des jeunes et sur la santé des personnes en situation de précarité.



Ce document, après intégration des avis des différents acteurs, répond globalement aux attentes des usagers. France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes a pu constater que sa recommandation, portée avec d'autres partenaires associatifs, de généraliser les actions labélisées comme les dispositifs « ambassadeurs de santé mentale » a été retenue avec un dispositif développé dans 9 départements pour la nouvelle période. Sur la question centrale de la formation aux premiers secours en santé mentale (PSSM), les objectifs indiqués pour les étudiants sont conformes à ses attentes. En revanche, sa proposition d'octroyer 1 000 bourses pour favoriser l'accessibilité à cette formation n'a

pas été retenue.

Autre satisfaction, la place accordée dans le document final à la participation des usagers (notamment les usagers en situation de précarité et les jeunes) dans les instances territoriales de santé mentale : conseils locaux de santé mentale (CLSM) et projets territoriaux de santé mentale (PTSM). Cela fait écho au plaidoyer constant de France Assos Santé pour « démocratiser la démocratie en santé mentale » en facilitant le partage d'expériences et en renforçant le pouvoir d'agir des usagers.

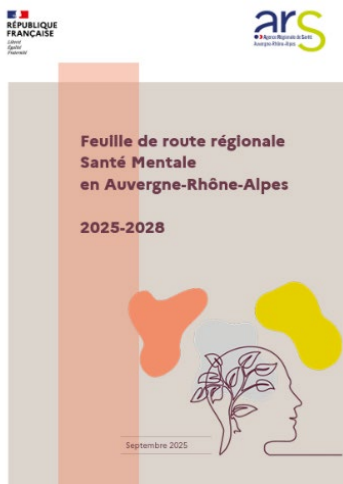
Enfin, l'intégration de la santé mentale dans la médecine de premier recours que réclame l'union régionale des usagers de santé trouve son expression tout à la fois :

- dans la volonté affichée d' « inscrire la santé mentale comme priorité dans les dynamiques de coordination territoriale en santé, en accompagnant les CPTS/MSP/CDS dans l'élaboration de projets intégrant un volet santé mentale »

- et dans l'objectif de « *Renforcer les liens entre les acteurs notamment entre les CPTS/ MSP/ CDS, les PTSM et les CLS/CLSM lorsqu'ils sont présents sur le territoire* ».

Ces dispositions prennent acte que les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) constituent un levier supplémentaire d'amélioration de la réponse aux besoins de santé mentale sur un territoire.

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes va suivre maintenant les actions présentées dans ce document de référence et continuer à soutenir une approche globale et décloisonnée de la santé mentale. Pour France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes : « Plus que jamais, les usagers doivent être au cœur de toute politique publique dans ce domaine... »



Pour retrouver cette feuille de route :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/sante-mentale-feuille-de-route-regionale-2025-2028-en-auvergne-rhone-alpes>

**[OS3] Droits de personnes accompagnées en établissement médico-social : des voix / voies pour les faire entendre en 2025 !**

En 2025, la délégation s'est mobilisée autour de la défense et la valorisation des droits des personnes accompagnées en établissement et services sociaux et médico- sociaux (ESSMS) à travers deux outils de la loi du 2 janvier 2002 : les conseils de la vie sociale (CVS) et le dispositif des personnes qualifiées (cf. brève PQ). Ces travaux, qui bénéficient du soutien de l'agence régionale de santé (ARS), ont été valorisés lors de deux journées organisées le 22 mai (pour le secteur du handicap) et le 27 novembre (pour celui du grand âge).

Le partenariat avec l'Institut de formation et de recherche sur les organisations sanitaires et sociales (IFROSS) et le Centre de recherche en Droit et management des services de santé (CRDMS), rattachés à l'Université Lyon III Jean Moulin, a servi de support à la co-organisation de deux conférences-débats.

**Journée du 22 mai : les droits des personnes accompagnées dans le secteur du handicap**

Cette première conférence débat a rassemblé une centaine de participants aux profils variés. Le témoignage d'un travailleur en établissement et service d'aide par le travail (ESAT) a rappelé combien le respect des droits de personnes était incontournable, en cohérence avec les principes de l'autodétermination. Puis, la table ronde a permis de croiser des éclairages associatifs, juridiques, institutionnels ou professionnels sur le sujet.

A la suite, le palmarès de l'appel à participation sur les bonnes pratiques en CVS a été dévoilé. Pour rappel, fin 2024 et au printemps 2025, un jury « CVS - personnes en situation de handicap » a défini les critères de cet appel à participations largement diffusé via divers réseaux. Le jury a analysé 15 dossiers reçus de toute la région et a proposé cinq prix et cinq mentions spéciales. Ces derniers ont été remis aux membres des CVS lauréats avec beaucoup d'émotions et de fierté pour les personnes accompagnées et les professionnels présents. Leurs bonnes pratiques seront capitalisées et valorisées en 2026.

Enfin, des ateliers collaboratifs ont rassemblé une quarantaine de personnes pour échanger et partager des ressources sur six thématiques propres au fonctionnement des CVS.

**Journée du 27 novembre : les droits des personnes accompagnées dans le secteur du grand âge**

Sur le même modèle, la journée du 27 novembre a permis de souligner le travail de la délégation sur les droits des personnes âgées avec près de 150 participants.

Loïc Ricour, chef du pôle santé et médico-social auprès de la Défenseure des droits a ouvert la journée. *“La vulnérabilité ne doit pas signifier une moindre capacité à faire respecter ses droits”* : c'est autour de cette phrase clé que les autres intervenants ont ensuite débattu en confrontant leurs points de vue de représentant des familles, de juriste, de responsable d'établissement et d'institutionnel (ARS).

Autre moment fort : la remise des prix de bonnes pratiques aux six CVS lauréats du secteur « personnes âgées ». Ce palmarès est le fruit du travail du jury « CVS PA - personnes âgées », constitué spécifiquement pour l'occasion. Réunis à six reprises dans l'année en visio, le jury a défini des critères de bonnes pratiques, diffusé l'appel à candidatures et enfin analysé finement les 15 dossiers reçus.

Enfin, l'après-midi s'est poursuivie par des ateliers rassemblant une cinquantaine de participants, essentiellement des professionnels, pour échanger sur les pratiques d'animation

des CVS, principalement en EHPAD. Tous saluent l'initiative de France Assos Santé et soulignent leur besoin d'échanges. La prise en compte des personnes âgées et le respect de leurs droits restent un défi du quotidien en ESSMS.

Les comptes-rendus des deux événements sont disponibles dans les n°5 et 6 de Santé en 3D : <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2023/10/08/sante-en-3d/>

### Chiffres clés

250 participants aux conférence débat  
90 participants aux ateliers collaboratifs  
30 CVS ont candidaté aux appels à participation CVS  
16 prix ou mentions spéciales remises

### A faire : Légender les images

### Images

Jury CVS secteur handicap => "Z:\ANIMATION RESEAU\INSTANCES\RAPPORTS D'ACTIVITE\2025\Images\A3\_OS3\_jury CVS PH.jpg"



Photos Conférence débat de mai "Z:\ANIMATION RESEAU\INSTANCES\RAPPORTS D'ACTIVITE\2025\Images\A3\_OS3 Plateau conférence débat\_vue de la salle mai.jpg"



Conf débat de novembre "Z:\ANIMATION RESEAU\INSTANCES\RAPPORTS D'ACTIVITE\2025\Images\A3\_OS3\_conf\_debat novembre (1).JPG"



Loïc Ricour : "Z:\ANIMATION RESEAU\INSTANCES\RAPPORTS D'ACTIVITE\2025\Images\A3\_OS3\_conf\_debat novembre loïc Ricour.JPG"



Ateliers collaboratifs

**Ateliers mai :** => "Z:\ANIMATION RESEAU\INSTANCES\RAPPORTS D'ACTIVITE\2025\Images\A3\_OS3\_Ateliers mai.JPG"



**Atelier novembre :** "Z:\ANIMATION RESEAU\INSTANCES\RAPPORTS D'ACTIVITE\2025\Images\A3\_OS3\_atelier novembre.JPG"



Mettre image des trophées des CVS (cf sante en 3D) mais je n' ai pas trouvé l image